

## OFFRE D'EMPLOI

---

**FONCTION :** AGENT TECHNIQUE ESPACES NATURELS ET SENTIERS

**SERVICE :** SERVICE ESPACES NATURELS

**Contexte :** suite à la tempête Ciaran du mois de novembre dernier, le service espaces naturels recrute 3 renforts afin d'assurer la restauration et la remise en état des sentiers (1 Conducteur de travaux et 2 agents techniques)

### Missions principales

---

Participer à l'entretien et à la restauration du réseau de sentiers communautaires. Participation à la réalisation de chantiers d'aménagement des espaces naturels et des sentiers du territoire.

► **Entretien et aménagement des sites, dans le respect des normes écologiques et le souci du développement durable :**

- débroussaillage manuel,
- Tronçonnage, élagages, coupes en respectant l'arbre...,
- Eradication des plantes invasives,
- Damage, décaissement, remblais des sentiers,
- Maçonnerie, entretien et installation d'aménagements (platelages, clôtures, mobilier...),
- Collecte de déchets dans les espaces naturels.

► **Entretien et maintenance du matériel (graissage, affutage...) :**

- Tronçonneuses, débroussailleuses...,
- Rangement, nettoyage de l'atelier / hangar.

► **Respect des règles de sécurité :**

- Assurer la sécurisation des chantiers,
- Assurer la signalisation des chantiers par des moyens adaptés (panneaux...),
- Porter les équipements de sécurité requis.

### Contraintes et difficultés du poste

---

- Courtoisie envers les usagers : image de la CCPCAM,
- Risques limités, à condition de respecter les consignes de sécurité,
- Travail extérieur, soumis aux aléas climatiques,
- Pénibilité liée à la station debout et au port éventuel de charges,
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Respect des consignes et procédures décidées par les élus même si cela ne correspond pas exactement à ses propres aspirations,
- Assurer le meilleur coût de service dans le souci d'un meilleur service à l'utilisateur,
- Flexibilité horaire possible / contraintes concernant les vacances d'été,
- Pas de vacances en période estivale.

### Relations internes et externes

---

- Responsabilité hiérarchique : Responsable Entretien sites et sentiers,
- Relations ponctuelles avec la responsable des ressources humaines (paie, carrière...),

- Relations avec les usagers, les associations (Collaboration), autres structures communales et intercommunales.

### **Profil – Compétences – Connaissances – diplôme(s) ou formation(s) professionnel(s)**

---

- Maîtrise des techniques de débroussaillage manuel et mécanique,
- Maîtrise des techniques de taille et d'élagage,
- Maîtrise des techniques d'abattage,
- Connaissances en maçonneries et travail du bois,
- Connaissances de base en maintenance du petit matériel et technique d'affûtage,
- Savoir travailler en équipe,
- Permis B et EB serait un plus.

### **Carrière**

---

**Filière** : Technique

**Catégorie de référence** : C

**Grade d'emploi de référence** : Adjoint technique

Contrat à durée déterminée du 1<sup>er</sup> mars au 30 août 2024

### **Moyens et équipement utilisés**

---

- Utilisation d'un véhicule de service ou personnel si autorisation préalable,
- Outillage et engins nécessaire aux chantiers,
- EPI nécessaires : casque, protections auditives, lunettes, masque facial, et/ou anti-poussière, vêtements de travail adaptés aux tâches (dont tronçonnage), gants, chaussures ou bottes...

### **Exigences de travail liées au poste**

---

- Devoir de discrétion,
- Respect des consignes d'hygiène et sécurité, respect du règlement intérieur et des procédures,
- Travail en équipe.

### **Horaires de travail du poste**

---

- Horaires 8h – 17h de mars à fin avril avec 45 minutes de pause obligatoire
- Horaires 6h30 – 14h30 de mai à août avec 20 minutes de pause obligatoire
- Horaires exceptionnels si nécessaire sur décision du responsable.
- Durée hebdomadaire de travail : 39h avec RTT

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> mars 2024

**Candidatures à adresser à** : M. le Président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon –  
Aulne Maritime – ZA de Kerdanvez – BP 25 – 29160 CROZON, **avant le mardi 20 février 2024 12h00.**